

**JEUNESSE**

**OUBLIÉE**

**JEUNESSE**

**MOBILISÉE**

**CASSE  
SOCIALE**

**C'EST  
INACCEPTABLE**

*jeunes*  
**6 avril** 2021  
*Passons  
à l'action!*

fédération  
des services  
publics

*jeunes*

**cgt**

**10%**

**POUR LA  
FONCTION  
PUBLIQUE**



## Précarité

**La crise sanitaire ne fait qu'augmenter les inégalités entre la population française.**

Selon un rapport publié par Oxfam, un million de personnes pourrait basculer dans la pauvreté tandis que les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 45 %, atteignant 175 milliards d'euros entre mars et décembre 2020, soit l'équivalent de deux fois le budget de l'hôpital public.

**Plusieurs signaux ont alerté les associations et les syndicats concernant les conséquences de la crise sur les plus fragiles :**

- l'explosion du recours à l'aide alimentaire (qui concerne 8 millions de personnes contre 5,5 millions en temps normal);
- l'augmentation de 8,5 % par rapport à 2019 du nombre d'allocataires du RSA (150 000 nouveaux bénéficiaires);
- l'augmentation du chômage qui touche désormais 20,9 % des 15-24 ans. Les travailleurs précaires, les femmes isolées et les jeunes sont partiellement touché·e·s par la pauvreté. La paupérisation de la jeunesse, intensifiée par la pandémie, est un processus qui remonte aux années 2000. Selon le dernier rapport (novembre 2020) de l'Observatoire des inégalités, entre 2002 et 2018, le taux de pauvreté des 18 à 29 ans a progressé de plus de 50 %. Beaucoup sont passés entre les mailles du filet des

aides exceptionnelles, se retrouvant sans ressources. Ainsi, pendant le premier confinement, 23 % n'ont pas mangé à leur faim, 19 % ont dû se restreindre sur les achats de première nécessité, d'après une enquête réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante. Alors que les organisations étudiantes et les associations ne cessent de sonner l'alarme, le gouvernement refuse toujours l'extension du RSA aux moins de 25 ans. Les 10 % les plus riches obtiennent 79 % du gain total de niveau de vie tandis que le niveau de vie des 10 % des Français les plus pauvres a baissé depuis le début du quinquennat, avec notamment la baisse des aides au logement.

Malgré la situation sociale désastreuse, la lutte contre la pauvreté n'est pas la priorité du gouvernement (moins de 1 % du plan de relance est consacré à la lutte contre la pauvreté). Pour sortir de l'impasse, notre organisation défend l'idée d'un revenu d'insertion équivalent à 80 % du SMIC dès la recherche du premier emploi, une revendication à mille lieux de la volonté du gouvernement d'instaurer un revenu universel qui s'apparente à une protection sociale au rabais. Cela permettrait aux jeunes de se consacrer à leurs études ou à la recherche d'un emploi stable.

# Exigeons ! Revendiquons !

## Emplois

La fonction publique territoriale doit avoir un rôle d'insertion sociale à destination des jeunes sans qualification en créant un sas d'entrée sans concours et embaucher massivement avec concours pour que les jeunes diplômé·e·s soient recruté·e·s à l'équivalence de leurs qualifications.

## Retraites

Alors que bien souvent les jeunes voient la retraite comme une démarche très lointaine, il est nécessaire de comprendre que les réformes délétères des gouvernements successifs les impacteront dès le plus jeune âge. En effet, l'âge moyen d'entrée dans la FPT est de 29 ans, sachant que dans le système actuel 43 années de cotisations sont nécessaires pour prétendre à une retraite à taux plein. L'âge légal à 62 ans n'est donc même pas une réalité envisageable pour les jeunes. Pour eux, il faudra au moins aller jusqu'à 67 ans et sans garantie d'une pension suffisante pour réellement arrêter de travailler. Le régime par points proposé ne répond pas à ces problématiques. Pire, il les aggrave en prenant en compte l'intégralité de la carrière plutôt que les 6 derniers mois. Il faut garantir la possibilité d'un départ à 60 ans (anticipé pour les métiers pénibles) et ainsi favoriser l'embauche de jeunes, la prise en charge du mode de calcul de l'intégralité du parcours d'études, de formations et de stages.

## Formation professionnelle

Depuis 2016, la baisse de la cotisation du CNFPT à 0,9 % réduit fortement le financement des formations. Une fois de plus, cette mesure gouvernementale vient accroître l'inégalité avec les plus jeunes. En effet, l'offre de formation se réduit chaque année et l'ouverture aux concours de la Fonction Publique Territoriale devient quasi nulle dans certaines filières, provoquant ainsi l'impossibilité à la titularisation. Nous revendiquons le rétablissement de la cotisation à hauteur de 3 %, afin de garantir et diversifier la formation de nos plus jeunes agent·e·s pour qu'ils·elles puissent tout au long de leurs carrières se perfectionner dans leurs métiers, mais également pouvoir se réorienter vers d'autres secteurs professionnels.

## Salaires

Le recrutement accru de contractuel·le·s et les non remplacements plongent les jeunes dans une situation précaire, ils·elles ne peuvent pas trouver de logement, avoir une indépendance, des projections familiales et une stabilité. Dans les collectivités, beaucoup de jeunes sans diplômes sont payés en dessous du Smic avec des missions de vacations ou des contrats à temps non complet, il est ainsi facile de s'en débarrasser et les plonge dans une précarité extrême. Nous revendiquons un recrutement massif de fonctionnaires et la titularisation des agent·e·s contractuel·le·s ou en CDI quand ils ne peuvent pas passer les concours.

jeunes  
6 avril

Passons  
à l'action !